



COMMISSION FOOT EDUCATIF

Procès-Verbal N° 25

Réunion du **mardi 1^{er} avril 2025**

Le Président de la commission : **M. Albert PATALANO**

Le Secrétaire de la réunion : **Mme Aline VERLAQUE**

Les membres présents : **M. BAUMANN Frédéric – BENITEZ Luca**

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier
- Tirage 2^{ème} Tour – Festival U13/U12

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « **DOCUMENTS FOOT EDUCATIF** » ou en cliquant sur le lien suivant : <https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

REGLEMENT DEPARTEMENT TECHNIQUE ET FOOT EDUCATIF : <https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2024/09/Reglement-Foot-Educatif-et-Departement-Technique-saison-2024-2025.pdf>

RAPPEL - Article 4 bis :

Montant des amendes en cas d'absence d'équipes

MANIFESTATION	DETAIL	AMENDE
JOURNEES DEPARTEMENTALES	Les rentrées du foot, Plateau de Noël, journée nationale des débutants, journée des clubs labellisés (U11) et Festival Foot U13- Pitch (CD du 15/03/2011, PV n°34)	Montant 50 €
PLATEAUX U6 à U11 et U6F à U11F		Montant 30 € par équipe
AUX RENCONTRES U12, U13 et U13F		Equivalent au montant du forfait

Ces amendes seront doublées si le club ne prévient pas le District, par courriel, avant le mercredi 18 heures précédant la date de la manifestation afin de permettre à la commission de pourvoir palier au remplacement du club absent.

LICENCES

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par la Fédération, la Ligue de la Méditerranée, le District ou les clubs affiliés, tout joueur, dirigeant, éducateur ou arbitre doit être titulaire d'une licence FFF établie au titre de la saison en cours.

Les conditions de participation individuelles ou collectives sont celles prévus par les Règlements Généraux et les présents règlements.

Obligation de présentation des licences avant chaque match et vérification de l'identité des joueurs en cas de manquement la Commission transmettra systématiquement les dossiers à la Commission Statuts et Règlements (CSR).

La commission foot éducatif recherche des sites d'accueil pour ses évènements :

RENCONTRES IDEALES

**Foot éducatif
U6-U13 (+Fém)**

Club Accueil

CONVOICATIONS

10 jours avant (mercredi avant 12H). Envoi aux clubs avec copie district

BRIEFING AVANT RENCONTRE

Vérification de licences

Avec éducateurs et enfants pour rappeler la philosophie : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

DEBRIEFING

Avec éducateur via pot de l'amitié
Gouters ou collations pour les enfants fortement recommandés en U6-U9

RETOUR SUR FAL AVANT LE LUNDI

Feuille de match à rentrer dans l'onglet administratif
Pour les U10-U13 Rentrer les scores dans l'onglet Sportif

Pour les U6-U9: pour importer plusieurs équipes d'un même club, utiliser des sites comme :
https://www.ilovepdf.com/fr/jpg_en_pdf



Club Visiteur

EXTRACTION DES LICENCES

Chaque éducateur doit venir avec la feuille de licences éditées (demander à son responsable technique ou administratif) ou avec l'application foot compagnon (on doit y voir le numéro de licences et la photo de chaque joueur)

FEUILLE DE MATCH

En U6-U9 le club doit venir avec la feuille de match déjà remplie. Le club accueil ne fait que dépanner mais il est de votre responsabilité de fournir la feuille de match. Chaque éducateur peut la télécharger et la faire imprimer par son club en plusieurs exemplaires sur le site :
<https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

En U10-U13, les feuilles de match sont à remplir avant les rencontres et à signer après que les scores ne soient remplis.

PRÊTS

Jouez votre rôle d'éducateur en appliquant la philosophie : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

FEMININES

○ CRITERIUM U13 F

ESPOIRS FOOTBALL U13F

Dates des Centres de Perfectionnement de Secteur : *Sur convocation* du CTD PPF

- Mercredi 9 avril 2025
- Mercredi 21 mai 2025

CATEGORIE U6F/U11F

ABSCENCES AU PLATEAU

PLATEAU U9F/U11F

JOURNEE DU 29 MARS 2025

Club Organisateur **PIVOTTE SERINETTE** – Equipe absente LE PRADET 519052- AMENDE 30€

Club Organisateur **BRIGNOLES** – Equipes absentes - CUERS PIERREFEU 545621 – AMENDE 30€

PLATEAU U11F FOOT A 8

JOURNEE DU 29 MARS 2025

Club Organisateur **MAR VIVO**
Equipe absente FC PUGET – SC TOULON 581717 – AMENDE 30€

FESTIVAL FOOT U13F/U12F

FINALE DEPARTEMENTALE – Samedi 05 Avril 2025

STADE GUY MOCQUET- LA GARDE

FC PUGET	ET PIVOTTE SERINETTE
SC TOULON	SC DRAGUIGNAN
US CARQUEIRANNE LA CRAU	FREJUS ST RAPHAEL
EFC SEYNOIS	MAR VIVO

○ **CATEGORIE U13F / U12F**

REPORT MATCHES

A JOUER LE 05 AVRIL 2025

CRITERIUM U13 F

Niveau 2

Journée du 01 Février 2025 : MATCH N° 30122793
USAM TOULON / SP. C COGOLIN

**A JOUER AU PLUS TARD LE 19 AVRIL 2025
OU EN SEMAINE AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS**

CRITERIUM U13 F

Niveau 1

Journée du 01 Février 2025 : MATCH N° 53052328
AV S MAR VIVO/FC PUGET

A REJOUER LE 10 MAI 2025

CRITERIUM U13 F

Niveau 1

Journée du 15 MARS 2025 : MATCH N° 53052338
FC PUGET/SC DRAGUIGNAN

**A JOUER AU PLUS TARD LE 19 AVRIL 2025
OU EN SEMAINE AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS**

CRITERIUM U13 F

Niveau 1

Journée du 01 Février 2025 : MATCH N° 53052328
AV S MAR VIVO/FC PUGET

ANNULATION AMENDES FINANCIERES

CRITERIUM U13F

JOURNEE 4 DU 01 MARS 2025

Niveau 1

MATCH N° 53052420-- **FAYENCE** /EFC FREJUS ST RAPHAEL

Niveau 3

MATCH N° 53055757-- **ETS LOGUES** /AS LA BEUCAIRE

MATCH PERDU PAR FORFAIT

CRITERIUM U13 F

Journée du 22 MARS 2025 Journée 7

Niveau 3

MATCH N° 53055770 AS LES VALLONS/AS LA BEUCAIRE

AS LA BEUCAIRE– Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

MATCH N° 55413.1 EFC FREJUS ST RAPHAEL/ET S LORGUES

ET S LORGUES – Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1^{ère} Parution- Amende financière de 10€

JOURNEE 7 DU 19 MARS 2025

CRITERIUM U13F

Niveau 1

MATCH N° 53052426--FC PUGET /EFC FREJUS ST RAPHAEL

1^{ère} Parution- Amende financière de 10€

JOURNEE 7 DU 22 MARS 2025

CRITERIUM U13F

Niveau 2

MATCH N° 30122809--O ST MAXIMIN /US LA CADIERE

2^{ème} Parution- Amende financière de 20€

JOURNEE 7 DU 01 FEVRIER 2025

CRITERIUM U13F

Niveau 1

MATCH N° 53052328-- AV S MAR VIVO /FC PUGET

3^{ème} Parution- Amende financière de 40€

JOURNEE 5 DU 08 MARS 2025

CRITERIUM U13F

Niveau 1

MATCH N° 53052334-- MAR VIVO AV S/PAYS DE FAYENCE

Niveau 3

MATCH N° 53055762-- AS LA BEUCAIRE /MAR VIVO AV S

GARÇONS

FOOT EDUCATIF

SAISON 2024 / 2025 – ENGAGEMENTS : **UNIQUEMENT PAR FAL**

INFORMATIONS

RAPPEL : REGLEMENTS SPORTIFS

FORFAIT SUR TERRAIN - Feuille de match

CHAPITRE III

Article 63 : FORFAIT EN MATCHES OFFICIELS

2°/ Forfait sur terrain :

1 – L'arbitre constatera d'office, au bout d'un quart d'heure, l'absence de l'une des deux équipes, même si cela ne lui est pas demandé et portera sur la feuille de match l'heure du constat.

Forfait sur le terrain, le club recevant adressera la feuille de match à la commission organisatrice.

La non-réception de cette information sera assimilée à une absence de feuille de match.

○ **CATEGORIE U13G / U12G**

FESTIVAL FOOT U13G/U12G

FINALE DEPARTEMENTALE – Samedi 05 Avril 2025

STADE GUY MOCQUET- LA GARDE

ACA FLAYOSC	BESTASIE
SC DRAGUIGNAN	HYERES FC
ST O LA LONDE	GARDIA CLUB
CA CANNETOIS	AS BRIGNOLES
US CARQUEIRANNE LA CRAU	UA VALETTOISE
USAM TOULON	SC TOULON
US CUERS PIERREFEU	EVEIL SPORTIF TOULONNAIS
CŒUR DU VAR	AS MAXIMOISE

REPORT MATCHES

**A JOUER AU PLUS TARD LE 05 AVRIL 2025
OU EN SEMAINE AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS**

U13G

Journée 3 du 01 Février 2025

Niveau 4 Poule A

MATCH N ° 30104234 CARCES COTIGNAC / US ZACHARIENNE

MATCH PERDU PAR FORFAIT

U13G

Journée du 22 MARS 2025

Niveau 3

POULE C

MATCH N° 54612.2 SC TOULON/UA LA VALETTE

UA LA VALETTE– Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

Niveau 4

POULE A

MATCH N° 54749.1 FC ROCBARON 2/FC POURRIERES

FC ROCBARON– Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

POULE C

MATCH N° 54799.1 AS DE L'ESTEREL/SC PLAN DE LA TOUR

SC PLAN DE LA TOUR– Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

Journée du 29 MARS 2025

Niveau 4

POULE A

MATCH N° 54729.2 BESSE SPORT 1 /US ST ZACHARIE

US ST ZACHARIE– Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

Niveau 4

POULE D

MATCH N° 54847.1 O TARADEAU / ST TRANS

ST TRANS– Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

U12G

Journée du 29 MARS 2025

Niveau 2

POULE C

MATCH N° 55230.2 AC BERTHE 22/UA LA VALETTE

UA LA VALETTE– Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

Niveau 4

POULE D

MATCH N° 54882.2 A ET S BRAS/ US ST ZACHARIE

ET S BRAS– Match perdu par Forfait

AMENDE FINANCIERE 20€

○ CATEGORIE U10 / U11

PAS DE DESIDERATA : U10 – U11

Ces catégories se jouent sous forme de plateau

PLATEAUX U10 / U11

Nous vous informons que les reports de plateau concernant les catégories U10 / U11 ne sont pas faisables, seule la Commission Foot Educatif est habilitée à reporter le plateau en cas de force majeure.

Rappel : Si le club recevant n'est pas en mesure d'organiser le plateau, il doit prévenir le District du Var et la Commission Foot Educatif du Département Technique de manière à trouver une solution pour faire jouer les 2 autres clubs.

De plus, nous vous signalons que les dates de plateau sont programmées sur le planning du District du Var depuis Septembre 2024 et qu'elles sont prioritaires sur les Tournois entre clubs.

Dans le cas d'un plateau se déroulant avec 4 équipes il doit comporter seulement 2 rencontres par EQUIPE pour respecter le temps de jeu imposé.

Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées uniquement par le FAL

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Non transmises par le club organisateur

Amende Financière de 30€

U10G

Journée du 15 MARS 2025 Journée 3 PHASE 4

NIVEAU 1

Secteur NIVEAU 1 :

- AS BEUCAIRE 582291 SITE 1
- AS BEUCAIRE 582291 SITE 2
- AS ST CYR 547436 SITE 3

NIVEAU 2

Secteur DRACENIE GOLFE:

- ET FC FREJUS ST RAPHAEL 554245 SITE 1
- ET FC FREJUS ST RAPHAEL 554245 SITE 2
- SP COGOLIN 500352 SITE 3

NIVEAU 3

Secteur DRACENIE GOLFE:

- AS ESTEREL 563802 SITE 1

Secteur CENTRE VAR DRACENIE:

- SP C CARCES COTIGNAC SITE 1

Secteur HYERES TOULON

- ST O LA LONDE 503092 SITE 1
- AS BEUCAIRE 582291 SITE 2
- ST O LA LONDE 503092 SITE 3

CATEGORIE U6G / U9G

**Plateaux U6G à U9G
REFERENTS DE SECTEURS**

CTD DAP - DOUNGOUMA FOKY Nalia (TITO) : 06 74 29 29 09

REFERENTS DE SECTEURS

RESPONSABLES	SECTEURS				
	1 - LE GOLFE	2 - DRAGUIGNAN	3 - CENTRE VAR	4 - HYERS CUERS	5 - TOULON
NOM	VIVERO	ZEGRE	PRUVOST	GERBY	LAUGERO
PRENOM	José	Nadia	Jean Charles	Hubert	Carole
Téléphone	06 99 36 83 83	06 10 25 53 89	06 88 72 07 76	06 17 91 79 73	06 46 41 52 50

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Non transmises au club recevant

Amende Financière de 30€

U7G

Journée 14 du 22 MARS 2025

SITE HYERES CUERS : CLUB ORGANISATEUR HYERES FC
1 G PERFORMANCE 564852

U8G

Journée 14 du 22 MARS 2025

SITE TOULON LA SEYNE : CLUB ORGANISATEUR MAR VIVO
AC BERTHE 560995 – TOULON TREMLIN 582354

U9G

Journée 14 du 22 MARS 2025

SITE TOULON LA SEYNE : CLUB ORGANISATEUR USAM
AS LA BEUCAIRE 582291

ABSCENCES AUX PLATEAUX

Amende Financière de 30€

U8G

Journée 13 du 08 MARS 2025

SITE TOULON LA SEYNE : CLUB ORGANISATEUR US BANDOL
TOULON TREMLIN 582354

U9G

Journée 14 du 22 MARS 2025

SITE TOULON LA SEYNE : CLUB ORGANISATEUR RACING TOULON
AS LA BEUCAIRE 582291

DESIDERATA

U12 – U13

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

BANDOL : U13 et U12
O ST MAXIMIN : U13 et U12
F.C.U.S TROPEZIENNE : U13
ST O LA LONDE : U13
ASPTT TOULON : U13
AS LES VALLONS : U13
RC LA BAIE : U13 Niveau 4
AC FLAYOSC : U12
FC RAMATUELLE : U12

*Prochaine Réunion
Mardi 08 AVRIL 2025*

La Secrétaire : Aline VERLAQUE